Fiche n°12

Construire une progression pédagogique

« Celui qui ne progresse pas chaque jour, recule chaque jour. » Confucius

L'une des principales missions de l'enseignant est de transmettre à ses élèves les savoirs-savoir-faire et compétences attendus pour un niveau de classe donné. Aussi, il convient d'organiser les apprentissages au sein d'une progression annuelle. Cette étape intervient en amont de la construction des cours. Elle est indispensable pour garantir un traitement complet du programme/référentiel dans un temps limité et s'assurer de la progressivité des apprentissages. Lors d'une prise de fonction en cours d'année, il faut vous procurer la progression du professeur que vous remplacez et en tenir compte pour l'organisation de votre enseignement.

Organiser la progression des apprentissages

Il s'agit de construire un document synthétique qui vous permettra de :

- repérer les différentes parties du programme/référentiel à traiter sur l'année,
- réfléchir à leur articulation,
- prendre en compte la progressivité des apprentissages,
- organiser les savoirs/savoir-faire/compétences à faire acquérir en tenant compte des prérequis nécessaires pour les aborder.

Planifier

Il s'agit de construire un planning de traitement du programme/référentiel, dont l'objectif est de déterminer le nombre d'heures de cours qui doit être consacré à leur traitement.

Pour ce faire, il convient de procéder par étapes :

- comptabiliser le nombre d'heures disponibles dans l'année scolaire (nombre de semaines × nombre d'heures disciplinaires par semaine) en s'appuyant sur un calendrier ;
- attention à bien prendre en compte :
 - o les semaines d'examen blancs,
 - les voyages scolaires programmés ou toute autre sortie scolaire,
 - o les vacances scolaires et les jours fériés,
 - o les évaluations, qui doivent être intégrées dans le volume horaire de chaque chapitre.
 - o les périodes de stages ou de PFMP (Périodes de Formations en Milieu Professionnels) ;
 - o les dates des épreuves d'examen.
- inscrire cette progression par écrit, dans un tableau ou tableur, en indiquant les dates de début et de fin de séquence, les objectifs visés, les compétences travaillées, les ressources mobilisées (supports, matériels nécessaires).

Une fois la progression établie pour l'année scolaire (découpée en semestre/trimestre, mois puis semaine), il faudra ensuite affiner l'enseignement heure par heure selon l'emploi du temps communiqué par l'établissement. Il est important de prendre en compte le nombre de séances par semaine et leurs modalités (en classe entière, en demi groupe, espaces de travail utilisés...).

Respecter sa programmation et progression annuelle

Une fois définie la progression annuelle, la difficulté pour l'enseignant est de s'y conformer, car le temps est son principal adversaire. Une classe agitée ou curieuse, des absences ou sorties scolaires imprévues, des savoirs plus compliqués à transmettre, l'activité ou la séquence peut vite se prolonger.

C'est pourquoi respecter quelques conseils permet de s'en prémunir :

- Vérifier régulièrement l'état d'avancement du programme et le respect des délais : il vaut mieux repenser sa progression ou adapter ses cours que de se retrouver en difficulté face au programme/référentiel en fin d'année scolaire, en fin de cycle ou à la veille d'un examen en cours ou en fin d'année. Les programmes/référentiels fonctionnent par cycle ou diplômes, ce qui permet de faire acquérir les compétences sur plusieurs années.
- Prévoir l'organisation de chaque séquence / chapitre (nombre de séances, la durée, l'objectif et les documents ou activités de chaque séance...). Il est même recommandé de détailler le déroulé de la séquence / du chapitre pour en appréhender la temporalité.
- La capacité d'adaptation est capitale! Une progression est un outil et non une fin en soi. S'il s'agit de terminer son programme/référentiel, l'enseignant demeure maitre de son temps et de ses objectifs; il doit être pragmatique et donc capable d'ajuster son projet initial en fonction des circonstances.

Pour aller plus loin

Un exemple de progression :

https://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr.sti/files/ressources/techniques/5184/5184-186-p78.pdf